



Compte-rendu de réunion du 09 Octobre 2019 Conseil de quartier du Petit Parc

Monsieur Godaert, Maire-adjoint en charge du quartier centre-ville, ouvre la réunion à 18h30 en remerciant les conseillers présents de leur engagement au service de la Ville.

Les points de l'ordre du jour suivant ont été débattus :

- 1. Éléments de réponse aux questions posées en amont de la réunion**
- 2. Programme de travail et échange avec l'auditoire**
- 3. Calendrier, agenda, prochaine réunion**

1/ Éléments de réponse aux questions posées en amont de la réunion

Travaux pont de la deuxième DB :

La communication du département à ce sujet ne nous est pas encore parvenue. Nous ne manquerons pas de transmettre les éléments aux habitants.

Extrait du « Parisien » du 29/07/2019

« Le conseil départemental a voté en commission plénière la réhabilitation du pont de la 2e DB qui enjambe la Seine entre Sartrouville et Maisons-Laffitte pour un montant estimé à 8,8 M€.

Cette décision fait suite aux constatations effectuées lors des inspections détaillées organisées dans le cadre de la surveillance des ouvrages du département. Réalisées à cinq reprises depuis 2008, dont la dernière l'an dernier, ces inspections ont laissé apparaître plusieurs « désordres évolutifs », dont certains ont déjà donné lieu à « des travaux de confortement provisoire ».

Il s'agit d'abord d'une corrosion « localement importante de certains appareils d'appui », mais aussi « des basculements irréversibles » de ces mêmes appareils, « des dégradations au niveau des bétons des poutres porteuses sous trottoir », et « un vieillissement du revêtement anticorrosion de la charpente métallique ».

Les travaux envisagés, devraient débuter en 2020. Le pont de la 2e DB voit en effet passer, selon les décomptes du Département, pas moins de 30000 véhicules par jour en moyenne.

« Des perturbations inévitables »

« Il est tout à fait légitime de réaliser des travaux mais on sera vigilant, fait remarquer Jacques Myard, le maire de Maisons-Laffitte. Il faut tout faire pour que le pont ne soit pas complètement fermé, autrement ce sera extrêmement problématique. Ce qui nous manque le plus, ce sont les ponts. On a toujours réclamé d'autres points de franchissement de la Seine ».

Du côté de Sartrouville, Pierre Fond, maire et 1^{er} vice-président du conseil départemental, estime que le chantier est « indispensable » et annonce « des perturbations inévitables ». « Il n'est pas question de se retrouver dans la situation du viaduc de Gennevilliers, poursuit-il. Il faudra simplement essayer de limiter les nuisances ».

Le premier pont construit entre Sartrouville et Maisons-Laffitte fut achevé en 1817 puis détruit en 1940 pour freiner l'avancée de l'armée allemande. Laquelle fit construire un ouvrage provisoire avant de le faire également sauter à son départ le 26 août 1944. L'actuel pont a été ouvert à la circulation en 1952. Sa dénomination de « pont de la 2^e DB » a été choisie par le conseil municipal de Sartrouville en 1980. »

2/Programme de travail et échange avec l'auditoire

Proposition d'un stop avenue Leclerc pour marquer priorité à avenue Carnot :

Une demande de devis va être effectuée auprès de notre prestataire. Nous serons tenus informés de la date de réalisation

Demande de marquages interdisant de stationner en dehors des zones de parkings :

La municipalité ne souhaite pas effectuer de marquage supplémentaire, les zones de stationnement sont bien identifiées, par opposition se garer en dehors est interdit

La mise en œuvre d'un figeage « alterné » du stationnement est étudiée pour voir la faisabilité et le nombre final de places. L'étude a-t-elle commencé et si oui, quel en est le résultat ?

L'étude n'a pas été encore faite.

Belleforière / Wagram : pas de visibilité, dangereux pour les piétons. Possibilité de faire qq chose ?

Il nous est demandé de préciser la demande car ces deux rues de se croisent pas.

Est il possible de reculer la première place av du Gal Leclerc pour permettre de la visibilité sur le passage piéton ?

Les voitures garées près des passages piétons sont hors limites, les marquages respectent les distances réglementaires.

Camions ventouses hebdomadaires avenue Eugène Adam ?

Des potelets interdisant le stationnement sur les trottoirs ont été installés. Il faut voir avec la police municipale en cas de stationnement abusif.

François Mansart : Quid de l'enrobé ? Pas ou plus de trottoir ?

La réfection complète de l'avenue François Mansart est inscrite au BP 2020. Une étude est donc en cours, une réunion publique viendra présenter le projet aux riverains.

Plaques télécom 6/8 av du gal leclerc

Les travaux de reprise des plaques ont été effectués (la facture sera envoyée à Orange qui n'a jamais répondu aux courriers et mises en demeure)

Elagage av du général Leclerc ? (réverbères cachés ..)

L'élagage est à la charge des riverains. Une campagne de rappel va être lancée.

Qualité des nouvelles poubelles qui apparemment ne seraient pas adaptées ou moins résistantes ...

S'il s'agit des bacs de collecte, dans ce cas, il faut se rapprocher de la CASGBS.

3/ Calendrier, agenda, prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de quartier du centre-ville est fixée au mercredi 11/12/2019 à 18h30

Fin de la réunion à 20h00.

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Rendez-vous sur le site de la Ville [www.maisonslaffitte.fr/Vie Municipale/Conseils de quartier](http://www.maisonslaffitte.fr/Vie_Municipale/Conseils_de_quartier)

Envoyez un mail à conseils.petitparc@maisonslaffitte.fr

Téléphonez au 01 34 93 13 36